



## Procès-verbal Assemblée Générale 2025

### AAPPMA Les Chevaliers de la Gaule

#### Présents :

Adhérents 2024/2025 : 10 adhérents

Adhérents 2025 uniquement : 5 adhérents

Membres CA : Adrien Fabiano (président), Guillaume Lapierre (trésorier), Guillaume Dubois, Robin Ory (secrétaire)

Jean-Jacques Dumas, président de la FDPPMA de l'hérault.

Visiteurs non adhérents : 2

#### Ordre du jour :

- Bilan moral présenté par le président Adrien Fabiano :

*Le président de l'AAPPMA des Chevaliers de la Gaule Adrien Fabiano présente, pour l'exercice 2024, son bilan moral :*

*Le président présente à l'assemblée une rétrospective calendaire de l'exercice 2024 afin de retracer les actions mises en place par l'AAPPMA.*

*-1<sup>er</sup> janvier 2024 : l'année démarre mal avec une forte mortalité de poissons constatée sur le Lez en amont de la deuxième écluse. Des bénévoles membres du bureau se rendent sur place pour constater les faits et pouvoir intervenir au mieux avec leurs moyens.*

*Les services de police municipaux dressent un procès-verbal de la situation. Les investigations montreront que l'origine de cette mortalité est une pollution suite à une défaillance technique de la centrale de traitement des eaux usées MAERA.*

*Une plainte a été déposée par l'APPMA avec un dossier complet sur l'incident.*

Suite à cet incident, les actions menées ont été : évaluation de pertes, pêche d'équarrissage, discussions avec MAERA et autres acteurs, établissement d'un plan de repoissonnement en partenariat avec la fédération de pêche de l'hérault, négociation avec MAERA qui a accepté de financer ce plan de repoissonnement afin de compenser le préjudice.

Bilan : en novembre 2024, 1200kg de poissons (composés de 70% de poissons blancs, gardons, carassins et carpes, ainsi que de 30% de carnassiers, brochets, black-bass, sandres et perches) ont été réintroduits sur le secteur où la majorité des pertes ont été observées.

-Février : Journée nettoyage des berges sur le secteur hôtel de région + galette des rois. Stage de vacances d'hiver à l'attention des enfants (durée : 5 matinées) + animation pêche avec la municipalité de Montpellier (durée : 4 après-midis).

-Mars : Organisation de la première « Brocante pêche » de l'AAPPMA. Cette animation a rencontré un vif succès.

-Avril : Stage vacances printemps à l'attention des enfants (durée : 5 matinées) + animation pêche avec la municipalité de Montpellier (durée : 4 après-midis).

-14 avril : Concours pêche au coup enfants sur les berges du Lez, Lattes, secteur piscine, 14 participants de 6 à 16ans.

-Juillet/Août : Organisation de deux stages d'été, durée : 5 journées complètes par stage. Lors de ces stages, nous avons pu accueillir un stagiaire en Service National Universel pour lequel il devait mener une mission d'intérêt général. Nous avons également eu l'honneur de recevoir les équipes de France télévision qui ont réalisé un reportage sur l'AAPPMA et nos actions, notamment auprès du jeune public.

-Septembre : Participation au forum des associations de Montpellier, avec initiation d'environ 150 enfants. Le mois de septembre signe également le reprise de l'école de l'eau et de la pêche, dont l'encadrement se déroule le mercredi, de 9h à 12h à Lattes pour un groupe de 12 enfants et de 13h30 à 16h30 pour un second groupe de 12 enfants.

-Octobre : Organisation du challenge Philippe Jonquet, concours de pêche au coup en hommage à un bénévole et ami aujourd'hui disparu. Succès de l'événement avec 40 participants venus parfois de loin, et association de la famille de Philippe (ses deux filles) lors de la remise des prix, qui ont été très touchées par notre initiative.

Stage vacances automne à l'attention des enfants (durée : 5 matinées) + animation pêche avec la municipalité de Montpellier (durée : 4 après-midis).

-1<sup>er</sup> novembre : Organisation d'un concours enfants « Halloween » sur la vasque de Lattes. Cette organisation intervient suite à l'abandon du projet d'organisation du Junior Fishing Tour par la fédération départementale. Succès de l'épreuve avec 21 enfants participants et d'excellents retours des enfants et de leurs accompagnants.

-Novembre : Repoissonnement Lez + Mosson :

- 1200kg sur le Lez, secteur Lattes - amont théâtre Jacques Cœur (financé par MAERA)
- 200kg (gardons, black-bass, perches) sur le Lez, biefs centre-ville Montpellier (hôtel de région en amont jusqu'à Pont Zuccharelli en aval), financés par l'AAPPMA.
- 50kg (gardons, carassins et quelques perches) sur la Mosson, secteur Saint-Jean-de-Védas.

- 50kg (brochets) sur le Lez, secteur Maison du Lez, financés par la dotation fédérale.

C'est donc au total 1500kg de poissons blancs et carnassiers qui ont été réintroduits sur les baux de pêche de l'AAPPMA.

Une seconde journée de nettoyage des berges à également été réalisée sur les berges du Lez, secteur Lattes/théâtre Jacques Cœur.

Décembre : Organisation par la ligne Grabeloise d'une journée « lâche de truites arc-en-ciel » pour soutenir le téléthon, manifestation qui rencontre un réel engouement au fil des années et qui a permis de récolter 450€ pour soutenir les œuvres.

En outre, le président Adrien Fabiano retrace les projets transversaux auxquels l'AAPPMA a pris part :

Une étude régionale de la migration de l'anguille dans les cours d'eau a été mise en place par la fédération départementale de l'herault pour évaluer l'impact des aménagements sur le fleuve Lez. L'AAPPMA a pris plaisir à participer à cette étude et à y associer les enfants d l'école de pêche, qui ont pu diversifier leur expérience du milieu, découvrir les techniques d'études ainsi que l'intérêt d'une telle étude pour la connaissance et la protection du milieu aquatique.

L'école de pêche est toujours un succès, avec les sessions du mercredi matin et après-midi qui accueillent 12 enfants chacune cette saison, ce qui est un franc succès, ainsi que les stages de vacances qui complète l'offre proposée aux enfants, ainsi que la possibilité de participer à ceux qui ne le pourrait pas le mercredi.

Un gros renouvellement de matériel a été fait en début de saison (septembre) afin de proposer aux enfants une expérience plus qualitative, avec entre autres cannes au coups télescopiques, cannes method feeder et ensembles pêche aux leurres...

Les lâchers de truite-arc-ciel, gérés par la ligne Grabeloise, perdurent et rencontrent toujours un véritable engouement. La parole est donnée à Bernard Jouvenel, président de la ligne Grabeloise qui confirme l'intérêt des pêcheurs locaux pour les manifestations organisées, et informe que le bureau actuel s'engage pour sa dernière saison de bénévolat, après plus de 30ans de bons et loyaux services pour certains. L'assemblée remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles dynamiques qui œuvrent pour faire vivre ces manifestations.

L'AAPPMA a également pu compter en 2024 sur l'aide de généreux donateurs, qui permettent au quotidien d'enjoliver et d'améliorer les animations que nous proposons. Sur cette année 2024, nous avons pu compter sur:

- donateurs particuliers (leurres, divers matériel, appâts et amorces, etc etc)
- Association La Gaule Mézoise qui, suite à la cessation de son activité, a procédé à un don de 1500€ afin d'accompagner nos activités auprès du jeune public.

- la société Babylon Fishing qui a proposé au niveau national un "concours" pour récompenser les associations œuvrant auprès du jeune public, auquel nous avons candidaté grâce à notre trésorier Guillaume Lapiere, et pour lequel nous avons reçu un très beau colis contenant pas moins de 600€ de petit matériel et leurre pour la pêche des poissons carnassiers.

Le président Adrien Fabiano remercie chaleureusement toutes ces personnes et entreprises qui nous permettent d'améliorer nos actions à destination des pêcheurs.

L'AAPPMA a également participé à la conception et au financement d'un poste de pêche dédié aux personnes à mobilité réduite, à hauteur de 1000€ et en étroite collaboration avec la municipalité de Lattes. C'est donc sur cette commune, au bord de la vasque de Lattes, berge nord, qu'est installé le nouveau ponton de pêche, que nous aurons à cœur d'inaugurer à partir de juillet, lorsque la réglementation le permettra.

Le président souhaite également relever que l'AAPPMA a concentré une partie de son attention à la communication, afin d'être proche de ces membres et des pêcheurs locaux, pour valoriser nos actions, inciter les pêcheurs à y participer et valoriser le loisir pêche ainsi que la sensibilité à la protection du milieu aquatique.

Vote par l'assemblée : « FAVORABLE » à l'unanimité.

- Bilan financier présenté par le trésorier Guillaume Lapiere (en pièce-jointe)

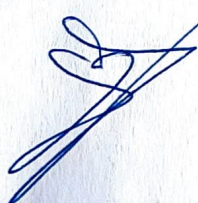
Avis des vérificateurs aux comptes : Pas d'objection quant à l'exercice comptable 2024.

Vote par l'assemblée : « FAVORABLE » à l'unanimité.

Le président remercie l'assemblée et présente quelques orientations 2025, avec en substance la continuité des animations déjà en place, ainsi que la création d'un concours street-fishing prévu à l'automne 2025.

Suite à quelques questions diverses concernant l'organisation de la pêche dans l'hérault, auxquelles répondent conjointement le président Adrien Fabiano ainsi que le président de la fédération Jean-Jaques Daumas, le président Adrien Fabiano clôt la séance et invite l'assemblée à un pot de remerciement.

Le président, Adrien Fabiano :



Le secrétaire, Robin Ory :

